

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 3/11

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
info@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Administration communale et Agence postale

Nous rappelons ici que le Greffe municipal, le bureau du contrôle des habitants et l'agence postale sont ouverts les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 07h00 à 10h30 et de 14h00 à 16h00. Les jeudis, de 07h00 à 10h30 et de 14h00 à 19h00.

- **Bourse communale** : Bureau ouvert les mardis de 07h30 à 10h30 et de 14h00 à 16h00 et les jeudis matins de 07h30 à 10h30.
- **Agence postale** : Les services suivants sont proposés, soit : Dépôt d'envois : lettres, recommandés, colis, envois en nombre de 50 à 500 pièces, etc. Paiements uniquement avec les cartes PostFinance et Maestro. Retraits d'argent : Petits montants. Timbres-poste : Carnets de 10 timbres à Fr. 2.00, Fr. 1.00 et à Fr. 0.85. Timbres-poste spéciaux. Vignettes autoroutières.

D'autre part, nous informons la population que la Commune est intéressée financièrement en regard des résultats obtenus pour les prestations énumérées ci-dessus. Par conséquent, nous encourageons vivement la population à utiliser ce service de proximité.

Conseil communal

Le Conseil communal a accepté dans sa séance du :

- 29 septembre 2011 : le nouveau règlement du Conseil communal
- 31 octobre 2011 : l'arrêté d'imposition 2012 (publié sur le site communal et affiché aux piliers publics).

Votations – Elections

En plus de celle installée à Goumoens-la-Ville (Maison de commune), des boîtes aux lettres sécurisées ont également été posées à Eclagnens et à Goumoens-le-Jux (Maison de commune). Elles sont relevées pour la dernière fois le dimanche matin jour du scrutin à 10h00.

Le local de vote est ouvert le dimanche matin, jour des votations/élections, de 09h00 à 10h00 et se trouve dans les bureaux de l'Administration communale à Goumoens-la-Ville.

Verres Commune de Goumoëns

Pour mémoire, des verres avec le nouvel écusson de la Commune sont en vente au bureau communal au prix de Fr. 5.00 l'unité ou Fr. 30.00 le carton de six.

Calendrier des fenêtres de l'Avent 2011

Les personnes intéressées à décorer une fenêtre sont priées de prendre contact avec Mme Anouk Juriens, tél. 021/881.20.55 qui renseignera.

Ludothèque et bibliothèque Echallens

Nous rappelons ici que la Commune de Goumoëns est membre des deux associations. Les habitants bénéficient par conséquent de tarifs de location préférentiels. Renseignements au Greffe municipal ou directement auprès des deux associations.

Accueil familial de jour (anciennement réseau de Mamans de jour)

L'Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants (EFAJE) est à la recherche d'accueillantes en milieu familial pour l'accueil de jour des enfants. Pour tout renseignement, s'adresser à Mmes Fitzé et Caduff au 021 882 53 02.

La Municipalité